

Public

Électriciens ou électromécaniciens chargés d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en BT (basse tension) et des interventions ou essais en BT

Effectif

10 personnes maximum

Pré requis

Etre qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française

Durée

3 jours - 8h30-12h / 13h30-17h

Date

A définir

Délai d'accès

Nous consulter

Lieu

En interne : dans nos locaux
En externe : sur site client ou lieu convenu

Modalité

Formation en présentiel

Intervenant

Formateur en prévention des risques et sécurité électrique

Tarif

inter : 2 200 € TTC
Intra : 630 € TTC

Accessibilité handicap

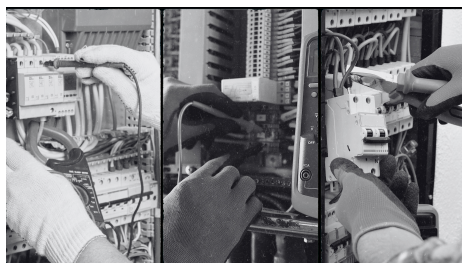


Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
Accessibilité de la formation : nous consulter pour vérifier la faisabilité de la session

Statut

- Autre
 Apprentissage - max.30 ans
 Contrat de professionnalisation

Mise à jour janvier 2024



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Effectuer en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques
- Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant aux habilitations visées conformément à la norme NF C 18-510



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode interactive et démonstrative
- Apports théoriques
- Mise en situation sur site, sur armoire pédagogique ou sur unité mobile
- Etude de cas / simulation
- Prise en compte des attentes et des besoins des apprenants liés à leur environnement de travail



ÉVALUATION

- Evaluations pratiques et théoriques dans les conditions définies par la NF C 18-510
- Évaluation de l'action de formation à chaud
- Questionnaire satisfaction



VALIDATION

- Certificat de réalisation
- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur lui permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique

L'INRS préconise une formation de recyclage tous les **trois ans**

SITE DE FORMATION

Centre de Formation et de Promotion

9 rue Luc Dessante
55290 Montiers sur Saulx

@ cfp.grandest@mfr.asso.fr

07 68 19 17 03

HABILITATION ÉLECTRIQUE B1V / B2V / BR BC / BE



CONTENU

Tronc commun (Selon NF C 18-510)

- Les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- Les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects et leurs effets.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel et/ou d'incendie.
- Les noms et les limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites Le principe d'une habilitation, la définition des symboles d'habilitation
- Les rôles des différents intervenants habilités électriques Les principes généraux de prévention à appliquer lors d'une opération électrique.
- Mise en sécurité d'un circuit et opérations de Vérification d'Absence de Tension (VAT)
- Les équipements de protection collective.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement prescriptions liées aux zones de travail.

Spécificités Habilitation électrique B1 / B1V / B2 / B2V / BC / BR

- Les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique, les interventions générales
- Les prescriptions d'exécution des travaux
- Les fonctions des matériels électriques BT
- Les mesures de prévention lors de travaux
- Les séquences de mise en sécurité d'un circuit.
- Les mesures de prévention lors d'opérations BT Les documents obligatoires dans le cadre des travaux hors tension et interventions.
- Les procédures de raccordement et remplacement. Les opérations de consignation et les documents associés.

Taux de réussite :
Aucune donnée à ce jour
Taux de satisfaction :
Aucune donnée à ce jour